

Brevet des collèges : Epreuve orale d'Histoire des arts

I : Présentation de l'épreuve

Epreuve orale devant un jury de deux personnes. Le candidat présente une liste de cinq objets d'étude choisis, associée ou non à un dossier. Cette liste aura été validée par un professeur référent.

Les cinq objets d'étude sont reliés, au moins, à deux thématiques et au moins à trois des six domaines artistiques.

Les thématiques :

Arts, créations, cultures

Arts, espace, temps

Arts, états et pouvoirs

Arts, mythes et religion

Arts, techniques, expressions

Arts, ruptures, continuités

Les domaines artistiques :

Arts de l'espace (architecture, jardins, paysages aménagés)

Arts du son (musique, bruitage, technologie de création et de diffusion)

Arts du langage (littérature écrite et orale, épigraphie, calligraphie, typographies)

Arts du visuel (arts plastiques, cinéma, bande dessinée, arts numériques, illustrations)

Arts du quotidien (objets d'arts, bijoux, design, arts populaires)

Arts du spectacle vivant (théâtre, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, arts équestres, jeux d'artifice, jeux d'eau...)

II : Déroulement de l'épreuve

A. Préparation :

La liste des objets d'étude et le dossier facultatif seront remis au professeur référent samedi 29 mars 2014 au plus tard.

Le jour de l'épreuve, le jury choisit parmi la liste proposée par le candidat qui pourra se présenter individuellement ou en groupe (avec un maximum de trois candidats). Chaque candidat fera l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelle.

B. Examen :

L'oral se déroule en deux temps :

Un exposé de cinq minutes, suivi d'un entretien avec le jury d'une dizaine de minutes. Si l'épreuve est collective, cinq minutes d'expression individuelle par candidat et dix minutes d'entretien avec l'ensemble du groupe.

L'entretien prendra appui sur l'exposé et la liste d'objets d'étude présentée. L'exposé pourra être présenté à l'aide d'un diaporama. L'élève pourra avoir à sa disposition quelques notes écrites comme le plan et les grandes lignes de son exposé. Il devra présenter au jury l'objet choisi : un tableau, un extrait musical, les paroles d'une chanson, l'extrait d'un film par exemple. L'objet d'étude retenu par le jury sera indiqué à l'élève le jour même de l'épreuve, avant les vingt minutes dont il disposera pour se préparer à l'entretien.

Méthodologie : Comment présenter une œuvre d'art ?

1. Je connais les références précises de l'œuvre

- Quel est le titre de l'œuvre ?
- Quel est le nom de l'artiste ?
- A quelle date ce chef-d'œuvre a-t-il été produit ?

2. Je sais nommer et définir les techniques employées pour cette œuvre.

- Quelles sont les étapes de réalisation ?
- Quels sont les matériaux employés ?
- Quelles sont les caractéristiques stylistiques ?

3. Je connais les dimensions de l'œuvre

- Quel est le format du tableau ?
- Combien de temps dure cette symphonie ?
- Quel est le genre de l'œuvre ?

4. Je sais identifier les formes de l'œuvre, je sais la décrire.

- Que voit-on sur la toile ?
- Qu'entend-on dans cet extrait de musique ?
- Que lit-on dans cette œuvre ?

5. Je sais situer l'œuvre dans l'espace.

- Dans quel pays cette œuvre a-t-elle été réalisée et où est-elle conservée aujourd'hui ?
- En quoi la culture de ce pays a pu avoir une incidence sur l'œuvre ?

6. Je connais le mouvement artistique dans lequel l'œuvre s'inscrit.

- Ce texte est un poème lyrique
- Ce film est un western

7. Je sais situer l'œuvre dans le temps.

- Dans quel contexte historique cette œuvre a-t-elle été produite ?
- Quel(s) événement(s) historique(s) a (ont) pu influencer la production de cette œuvre ?

8. Je sais formuler les usages de l'œuvre s'il en a.

- Quelle est la fonction de cette architecture : un bâtiment religieux, un lieu d'exposition ?
- Cette œuvre répond-elle à une commande officielle ?

9. Je sais formuler la signification de cette œuvre, donner des éléments d'interprétation.

- Quelle est la signification de cette œuvre ?
- Comment cette œuvre est-elle perçue ?
- Quelle est l'intention de l'artiste ?
- S'il s'agit d'une œuvre longue, comme un morceau de musique ou un film, l'élève pourra analyser un extrait qu'il aura délimité...

10. Je sais établir des rapprochements avec d'autres œuvres en fonction de leur genre, de leur forme, de leur format, de leur courant artistique...

- Quelles autres œuvres du même artiste connaissons-nous ?
- Connaissons-nous une autre œuvre traitant du même thème ?
- Connaissez-vous d'autres œuvres de même format ?

11. J'utilise et je connais le vocabulaire spécifique au domaine artistique que je dois évoquer.

Grille des critères d'évaluation assortie d'un barème indicatif

Compétences liées à l'enseignement d'histoire des arts	Barème indicatif
Connaissances et capacités relatives à l'œuvre d'art L'élève est capable de :	12 points
Situer des œuvres dans le temps et dans l'espace.	
Présenter une œuvre de façon précise selon ses caractéristiques principales : domaine artistique, auteur, titre, époque ou contexte, support, dimensions, destination, mouvement artistique.	
Maîtriser des notions de base pour décrire les techniques de production et les usages d'une œuvre d'art ou d'un monument.	
Utiliser à bon escient un vocabulaire adapté à un domaine et à un langage artistiques.	
Développer un commentaire critique et argumenté sur une œuvre en discernant entre les critères subjectifs et objectifs de l'analyse.	
Établir des liens pertinents avec d'autres œuvres de la même période ou de périodes différentes.	
Produire quelques éléments d'analyse critique sur une œuvre nouvellement présentée à son regard.	
Manifester des connaissances de base sur les métiers et les formations liés aux domaines artistiques.	
Capacités générales et attitudes L'élève est invité à :	8 points
Développer, pendant cinq minutes environ, un propos structuré relatif à l'objet d'étude.	
Appuyer son commentaire sur une documentation appropriée (référence aux cours, ressources numériques, etc.)	
Écouter et prendre en compte les questions du jury en formulant une réponse adaptée.	
Justifier ses choix en décrivant ses intérêts et ses acquis en histoire des arts.	
Manifester sa capacité à interroger un univers artistique, y compris abstrait.	
Évoquer la construction d'une culture personnelle en histoire des arts.	
S'exprimer correctement à l'oral, dans un niveau de langue approprié.	
Adopter un comportement physique convenant à la situation de l'épreuve.	

Avant votre exposé, pensez à :

1. Vérifier le matériel disponible (vidéoprojecteur, ordinateur)
2. Anticiper l'utilisation d'une clef USB dans la salle appropriée en la testant au préalable.
3. Préparer des images à projeter ou à diffuser d'une taille acceptable (1024x768 devrait convenir)
4. Enregistrer vos diaporamas dans le format *.pps (office 97-2003 depuis Open Office)
5. Présenter votre œuvre de manière visuelle et/ou auditive
6. Proposer un support aux jurys
7. Préparer un porte-vues intégrant les cinq travaux (non obligatoire)
8. Profiter des vingt minutes de préparation pour mettre vos notes à jour.
9. Toute forme de notes est acceptée, mais la lecture, lors de l'épreuve, est proscrite.